



PICARDIE NATURE

30 septembre 2012

Dix jeunes phoques vont retrouver la mer...

BAIE DE SOMME - Pointe du Hourdel



Dossier de Presse

Contact Presse >> Laetitia Dupuis

Chargée de mission Mammifères marins

laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Tel. 06 08 83 44 99

www.picardie-nature.org



Sommaire :	p 2
Communiqué de Presse	p 3
L'association Picardie Nature	p 5
Programme d'étude et de protection des phoques	p 6
Statut des phoques	p 6
Remise en milieu naturel des phoques échoués vivants au cours de l'été 2009	p 7
Les derniers chiffres	p 10
 Les phoques de la Baie de Somme au centre de sauvegarde	 p 11
Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin	p 11
Pour en savoir plus sur le Phoque gris	p 13
Pour en savoir plus sur les deux espèces	p 14
Suivi de la reproduction des phoques 1992-2009	p 15



Infos événement

30 Septembre 2012

durée de 9 h à 12 h

Pointe du Hourdel - Baie de Somme

Accès libre au public.

L'équipe d'organisation sera identifiée par des gilets bleus Protection Phoque

Communiqué de Presse

Picardie Nature organisera ce dimanche 30 septembre à 11h00, la remise en milieu naturel de 10 jeunes Phoques veaux-marins, ouverte au public.

Ces phoques sont nés et se sont échoués en Baie de Somme au cours de l'été 2012, des suites d'une séparation prématurée mère-petit.

Ces animaux ont, au cours des trois derniers mois, été soignés au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.

Enjeux

Compte tenu de l'affluence de spectateurs ces deux dernières années (environ 1500 personnes), l'enjeu sera de remettre, dans des conditions optimales, les phoques en milieu naturel et ce devant un public nombreux. Le second enjeu sera de réduire l'empreinte écologique de transport au lieu de cette manifestation en proposant des solutions alternatives d'accès à la pointe du Hourdel, ce en réduisant la pression des véhicules motorisés aux abords du site, car c'est aussi une des préoccupations de l'association.

Moyens mis en oeuvre

> Accès au Hourdel

Nous recommandons de préférer les parkings extérieurs à Le Hourdel autorisés et de se rendre sur le lieu de relâcher des phoques à pieds afin de minimiser l'impact (écologique et pratique) d'un afflux de véhicules.

A cette fin dans la communication nous indiquons les solutions alternatives à aux voitures et indiquons les adresses pour les renseignements.

> Sur la plage

Une soixantaine de volontaires de l'association baliseront un cordon de sécurité mis en place vers 10h30 à l'aide de cônes de signalisation et de rubalises pour le bon déroulement du relâcher afin d'éviter la perturbation des phoques. Un arc de cercle d'une base d'environ 100m pour 40m de rayon contenant le public à une vingtaine de mètres des phoques est ainsi matérialisé. Le dispositif sera levé dès que les phoques seront à l'eau soit environ vers 11h45/12h00.

Il sera demandé aux spectateurs de respecter ce cordon de sécurité, de rester silencieux à l'arrivée de l'animal et lors de sa mise à l'eau.

Les chiens devront être tenus en laisse sur le haut du cordon de galets.

Point Presse

Un espace délimité sera réservé à la presse.

Les photographies se feront uniquement à distance, aussi il vous est conseillé de prévoir des télé-objectifs.

Monsieur Patrick Thiery, Président et Melle Laëtitia Dupuis, chargée de mission mammifères marins, seront disponibles en fin de relâcher pour répondre à vos questions.

Dossier de presse disponible sur le Site internet de l'association.

www.picardie-nature.org

Contact Presse >> Laetitia Dupuis

Chargée de mission Mammifères marins

laetitia.dupuis@picardie-nature.org

Tel. 06 08 83 44 99

Cette action est soutenue financièrement par:



*Un département,
des énergies partagées*



Ilette



Tatihou



Bono



Tibidy



Taveeg



Makatea



Piana



Oléron



Triagoz



Gargalo



L'association Picardie Nature

Qui sommes-nous ?

Picardie Nature est une association loi 1901 gérée par un groupe de citoyens décidés à œuvrer ensemble pour la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage) et plus largement pour la préservation de notre environnement en Picardie.

Notre association, créée en 1970, est membre de France Nature Environnement et agréée par les Ministères de l'écologie et du Développement durable et de l'éducation Nationale.

Historique de l'association

C'est en 1970 que naquit, de la réunion de quelques ornithologues passionnés, une association qui s'appelait alors Groupe d'étude et de Protection des Oiseaux de Picardie, plus connue sous le sigle GEPOP.

Au fil des ans, elle prit de l'ampleur et s'ouvrit à la protection de la nature. Cette évolution se traduisit par une modification de l'intitulé de l'association qui devint Groupe Environnement, Protection et Ornithologie en Picardie (le sigle GEPOP était maintenu). Peu à peu, le GEPOP fit reconnaître ses compétences et ses interventions.

Désormais connu hors de Picardie, un nouveau nom, plus évocateur de la raison d'être de l'association, s'imposa. Le GEPOP devint PICARDIE NATURE.

L'objet de l'association (article 3 de nos statuts)

> **Œuvrer** à la préservation de l'environnement.

> **Œuvrer** à la conservation de la biodiversité (flore et faune sauvage, en particulier les vertébrés) par tous moyens légaux : proposition et mise en œuvre de mesures visant à protéger les individus (sauvetage de couvées, gestion de centre de soins aux animaux sauvages...) et les espèces (mesure de gestion, interventions auprès des élus et autres responsables...).

> **Contribuer** à l'éducation populaire en matière d'étude et de protection de la nature et des oiseaux sauvages et de sauvegarde et d'aménagement rationnel de l'environnement et des sites.

> **Mener** toutes actions et interventions pour faire respecter les lois et décrets sur les espèces protégées, les périmètres sensibles, la protection de la nature, l'urbanisme, dans le cadre de la législation en vigueur.

> **Réaliser** des études, des recherches, des enquêtes sur la flore et la faune sauvage, en particulier les vertébrés.

Programme d'étude et de protection des phoques

Le programme d'étude et de protection des phoques de la baie de Somme a été mis en place dès 1986. Son contenu peut être décrit comme suit :

Études :

- Suivi des effectifs de phoques en Baie de Somme
- Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme
- Suivi des zones de repos utilisées par les phoques
- Suivi de la constitution de la population de phoques
- Suivi individuel par photographie
- Suivi des jeunes remis en milieu naturel

Actions :

- Mise en place d'une surveillance estivale
- Intervention sur les mammifères marins échoués

Sensibilisation :

- Informer les usagers de la baie sur l'évolution de la population
- Sensibiliser le public sur le rythme de vie des phoques et de son environnement

La totalité des actions menées sont inscrites au plan de gestion de la Réserve Naturelle de la baie de Somme.

Ce programme est financé par la DREAL Picardie, le Conseil Régional de Picardie, le Conseil Général de la Somme et l'Europe.

Statut des phoques

Interdiction de chasse depuis 1972 en France

Espèces en annexe III (espèces de la faune protégée) **de la convention de Berne** (1979) relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe

Espèces en annexe II de la convention de Bonn (1979) sur le convention des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage

Espèces en Annexe II de la Directive de l'Union Européenne
« Habitats-Faune-Flore » du Conseil du 21 mai 1992

Remise en milieu naturel des phoques échoués vivants au cours de l'été 2012

La colonie de phoques de la Baie de Somme est pour le Phoque veau-marin, la plus importante de France avec des effectifs variables au cours des saisons, mais une population maximale de 370 individus recensés au cours de l'été 2012. On estime que la baie de Somme accueille 60% de la population française, les autres sites les plus fréquentés étant la baie du Mont-Saint-Michel et la baie des Veys.

La colonie de Phoques veaux-marins de la baie de Somme, présente à raison de plusieurs centaines d'individus sédentaires au XIXème siècle, a complètement disparu de l'estuaire picard (et plus généralement des côtes françaises) au début du XXème. Cette disparition fut en grande partie due à une chasse aux phoques intensive et au développement de la pêche sur nos côtes.

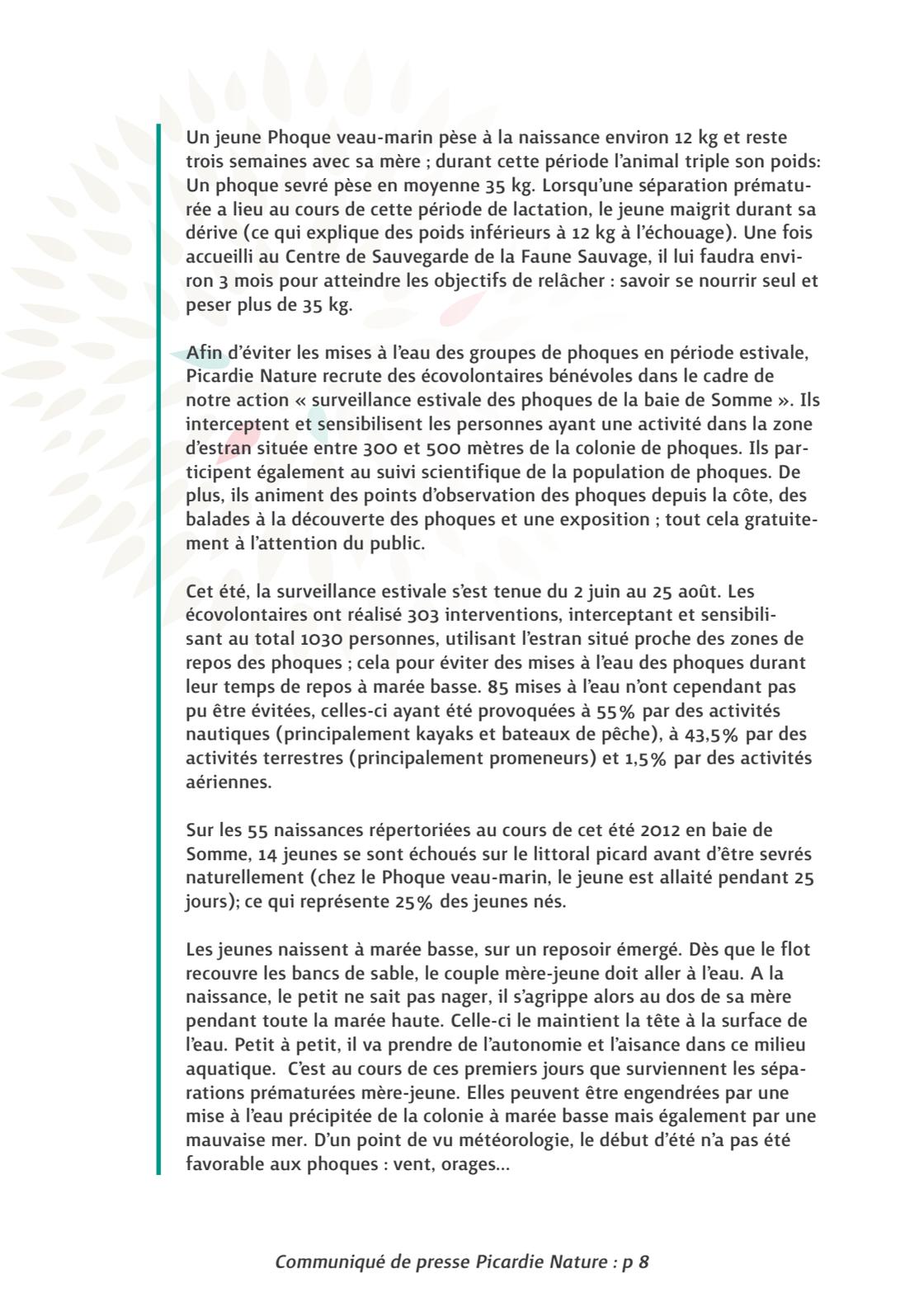
Elle s'est spontanément reconstituée dans les années 1970 grâce aux mesures de protection européennes, nationales ou locales.

La colonie de la baie de Somme se reproduit, chaque année, depuis 1992. Les mises bas chez le Phoque veau-marin ont lieu une fois par an, de la mi-juin à la mi-juillet. C'est aussi la pleine période d'activités touristiques. Les activités se multiplient : promenades, sorties équestres, sports nautiques ou passages d'avions de tourisme. Pratiquées lorsque les phoques sont sur le sable, elles peuvent entraîner une mise à l'eau des animaux (c'est ce que l'on appelle un dérangement), notamment sur des couples mère-petit en allaitement.

Un dérangement peut provoquer une séparation prématurée de la mère et de son jeune. Cet individu, non sevré, ne sait pas se débrouiller seul et se laisse dériver jusqu'à son échouage sur une plage.

Picardie Nature est membre du Réseau National Echouage et intervient sur tout mammifère marin échoué sur la laisse de mer entre Le Touquet et Le Tréport. L'inventaire et l'étude des animaux échoués permettent une meilleure compréhension de l'évolution des populations le long de nos côtes. Ainsi, les animaux morts sont autopsiés et les animaux vivants sont soignés avant de retrouver leur milieu naturel.

Les jeunes phoques retrouvés vivants sont alors accueillis au sein du Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature où ils sont pris en charge jusqu'à leur retour en milieu naturel.



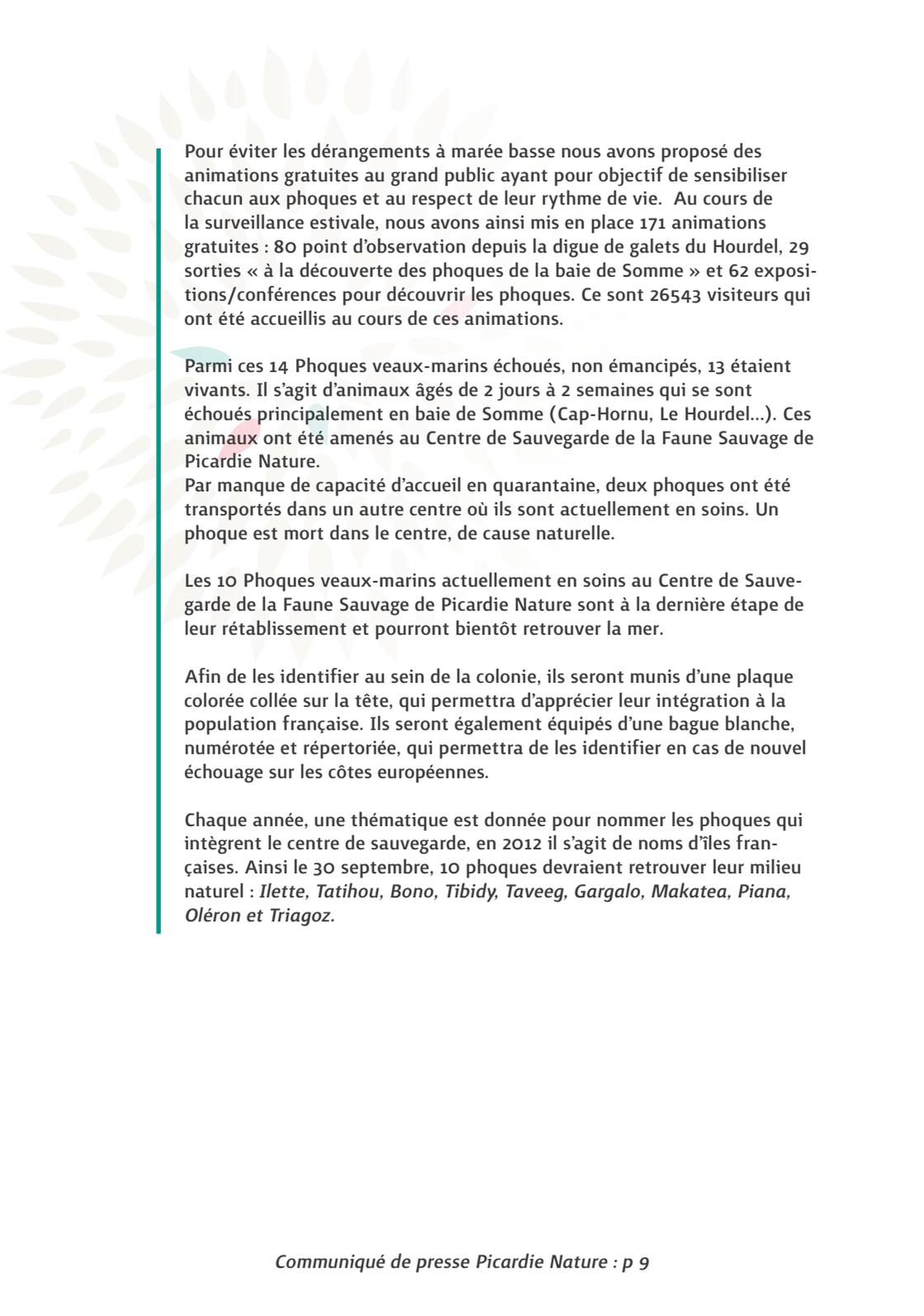
Un jeune Phoque veau-marin pèse à la naissance environ 12 kg et reste trois semaines avec sa mère ; durant cette période l'animal triple son poids: Un phoque sevré pèse en moyenne 35 kg. Lorsqu'une séparation prématurée a lieu au cours de cette période de lactation, le jeune maigrit durant sa dérive (ce qui explique des poids inférieurs à 12 kg à l'échouage). Une fois accueilli au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage, il lui faudra environ 3 mois pour atteindre les objectifs de relâcher : savoir se nourrir seul et peser plus de 35 kg.

Afin d'éviter les mises à l'eau des groupes de phoques en période estivale, Picardie Nature recrute des écovolontaires bénévoles dans le cadre de notre action « surveillance estivale des phoques de la baie de Somme ». Ils interceptent et sensibilisent les personnes ayant une activité dans la zone d'estran située entre 300 et 500 mètres de la colonie de phoques. Ils participent également au suivi scientifique de la population de phoques. De plus, ils animent des points d'observation des phoques depuis la côte, des balades à la découverte des phoques et une exposition ; tout cela gratuitement à l'attention du public.

Cet été, la surveillance estivale s'est tenue du 2 juin au 25 août. Les écovolontaires ont réalisé 303 interventions, interceptant et sensibilisant au total 1030 personnes, utilisant l'estran situé proche des zones de repos des phoques ; cela pour éviter des mises à l'eau des phoques durant leur temps de repos à marée basse. 85 mises à l'eau n'ont cependant pas pu être évitées, celles-ci ayant été provoquées à 55% par des activités nautiques (principalement kayaks et bateaux de pêche), à 43,5% par des activités terrestres (principalement promeneurs) et 1,5% par des activités aériennes.

Sur les 55 naissances répertoriées au cours de cet été 2012 en baie de Somme, 14 jeunes se sont échoués sur le littoral picard avant d'être sevrés naturellement (chez le Phoque veau-marin, le jeune est allaité pendant 25 jours); ce qui représente 25% des jeunes nés.

Les jeunes naissent à marée basse, sur un reposoir émergé. Dès que le flot recouvre les bancs de sable, le couple mère-jeune doit aller à l'eau. A la naissance, le petit ne sait pas nager, il s'agrippe alors au dos de sa mère pendant toute la marée haute. Celle-ci le maintient la tête à la surface de l'eau. Petit à petit, il va prendre de l'autonomie et l'aisance dans ce milieu aquatique. C'est au cours de ces premiers jours que surviennent les séparations prématurées mère-jeune. Elles peuvent être engendrées par une mise à l'eau précipitée de la colonie à marée basse mais également par une mauvaise mer. D'un point de vu météorologie, le début d'été n'a pas été favorable aux phoques : vent, orages...



Pour éviter les dérangements à marée basse nous avons proposé des animations gratuites au grand public ayant pour objectif de sensibiliser chacun aux phoques et au respect de leur rythme de vie. Au cours de la surveillance estivale, nous avons ainsi mis en place 171 animations gratuites : 80 point d'observation depuis la digue de galets du Hourdel, 29 sorties « à la découverte des phoques de la baie de Somme » et 62 expositions/conférences pour découvrir les phoques. Ce sont 26543 visiteurs qui ont été accueillis au cours de ces animations.

Parmi ces 14 Phoques veaux-marins échoués, non émancipés, 13 étaient vivants. Il s'agit d'animaux âgés de 2 jours à 2 semaines qui se sont échoués principalement en baie de Somme (Cap-Hornu, Le Hourdel...). Ces animaux ont été amenés au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.

Par manque de capacité d'accueil en quarantaine, deux phoques ont été transportés dans un autre centre où ils sont actuellement en soins. Un phoque est mort dans le centre, de cause naturelle.

Les 10 Phoques veaux-marins actuellement en soins au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature sont à la dernière étape de leur rétablissement et pourront bientôt retrouver la mer.

Afin de les identifier au sein de la colonie, ils seront munis d'une plaque colorée collée sur la tête, qui permettra d'apprécier leur intégration à la population française. Ils seront également équipés d'une bague blanche, numérotée et répertoriée, qui permettra de les identifier en cas de nouvel échouage sur les côtes européennes.

Chaque année, une thématique est donnée pour nommer les phoques qui intègrent le centre de sauvegarde, en 2012 il s'agit de noms d'îles françaises. Ainsi le 30 septembre, 10 phoques devraient retrouver leur milieu naturel : *Ilette, Tatihou, Bono, Tibidy, Taveeg, Gargalo, Makatea, Piana, Oléron et Triagoz.*

Les derniers chiffres

Du 2 juin au 25 août, comme chaque été depuis 1990, la surveillance estivale des phoques de la baie de Somme a été mise en place.

Une quinzaine d'écovolontaires ont sillonné quotidiennement la baie afin de :

- suivre l'évolution de la population en cette période de naissance et de reproduction ;
- protéger les zones de repos des phoques : veiller au respect d'une distance de 300 mètres entre les reposoirs utilisés par les animaux et les activités humaines ;
- sensibiliser le public au respect du rythme de vie des phoques et de son environnement.

Deux espèces de Phoques sont actuellement présentes en baie de Somme :

> **le Phoque veau-marin** (*Phoca vitulina vitulina*)

> **le Phoque gris** (*Halichoerus grypus*)

Elles se distinguent très aisément par leur morphologie. Les phoques se reposent à marée basse, ils utilisent les reposoirs (bancs de sable émergés à marée basse).

Cet été on a noté :

un maximum de 370 Phoques veaux-marins présents mi-août ;

un maximum de 59 Phoques gris présents mi-août ;

un total de 55 naissances de Phoques veaux-marins ont été recensées en baie de Somme, dont 14 se sont échoués : 1 mort et 13 vivants.

La baie de Somme est une zone de repos utilisée par les phoques à marée basse. Les phoques ont un domaine vital très large et se déplacent régulièrement entre les divers reposoirs (baie de Seine, baie d'Authie...) de la zone Manche – sud de la Mer du Nord. Les effectifs de phoques recensés sur les reposoirs en baie de Somme sont variables en fonction des saisons. C'est l'été que l'on dénombre les maxima, en période de reproduction des Phoques veaux-marins.

Les séparations prématurées mère-jeune peuvent être engendrées par de mauvaises conditions météorologiques mais, sont plus souvent, la conséquence d'une mise à l'eau du groupe de phoques causée par la proximité d'une activité humaine.

Pour pallier ces dérangements, les écovolontaires vont à la rencontre des personnes s'aventurant en baie de Somme afin de les informer de la présence des phoques et de les inciter à respecter une distance de 300 mètres pour les observer.

Les phoques de la Baie de Somme au centre de sauvegarde

Une annexe au centre de sauvegarde de la faune sauvage, installée sur un terrain mis à disposition par le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a permis d'accueillir les phoques échoués vivants qui nécessitaient des soins avant d'être remis en milieu naturel.

Cette activité, complexe à mettre en place et à faire fonctionner, a mobilisé (et mobilise encore !) des salariés et des bénévoles de l'association depuis près de 3 mois. Elle est possible grâce à l'aide financière de la DREAL Picardie, de la Région Picardie, le Conseil Général de la Somme et du Fond Européen de Développement Régional.

L'annexe phoque du centre de sauvegarde accueille actuellement 10 phoques échoués sur le littoral Picard.

Pour en savoir plus sur le Phoque veau-marin

Nom scientifique *Phoca vitulina* (Linné, 1758)

Il existe 5 sous-espèces qui se répartissent l'hémisphère nord, celle que l'on trouve en Europe est *Phoca vitulina vitulina*

Noms communs Common seal / Harbour seal (english), gewone zeehond (nederland), phoque commun (belgique, quebec)

> **La taille**

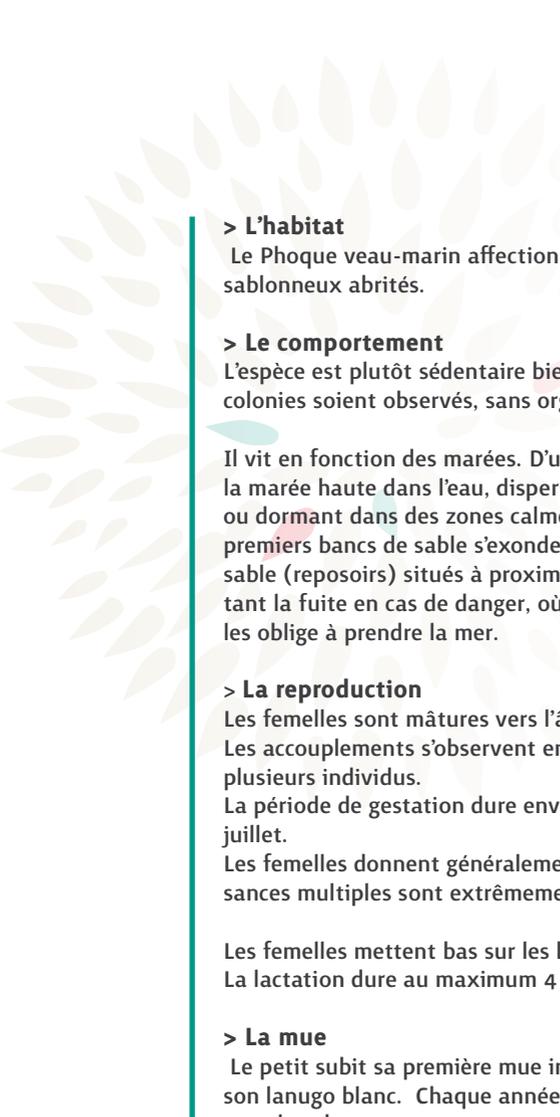
Les mâles mesurent de 1.4 à 2.0 m et pèsent 70 à 170 kg.

Les femelles mesurent de 1.2 à 1.7 m et pèsent 50 à 150 kg.

À la naissance, le petit mesure 80 cm pour un poids de 8 à 10 Kg.

> **Le pelage**

La couleur du pelage varie du gris clair au gris argenté avec des taches noires. Quelques-uns sont noirs ou gris foncé, voire marrons avec des taches blanches. Les taches et anneaux sont nombreux sur la face dorsale et plus clairsemés sur la face ventrale. On observe une différence de pelage sur chaque sous-espèce.



> **L'habitat**

Le Phoque veau-marin affectionne principalement les milieux estuariens sablonneux abrités.

> **Le comportement**

L'espèce est plutôt sédentaire bien que de nombreux mouvements entre colonies soient observés, sans organisation sociale hiérarchique.

Il vit en fonction des marées. D'une manière générale, les animaux passent la marée haute dans l'eau, dispersés, explorant leur territoire, s'alimentant ou dormant dans des zones calmes. A marée descendante, dès que les premiers bancs de sable s'exondent, ils se regroupent sur certains bancs de sable (reposoirs) situés à proximité d'un chenal large et profond, permettant la fuite en cas de danger, où ils s'installent jusqu'à l'arrivée du flot qui les oblige à prendre la mer.

> **La reproduction**

Les femelles sont mûres vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 5 ans.

Les accouplements s'observent en septembre, chacun peut s'accoupler avec plusieurs individus.

La période de gestation dure environ 11 mois. Les naissances ont lieu en juillet.

Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares.

Les femelles mettent bas sur les bancs de sable émergés à marée basse.

La lactation dure au maximum 4 semaines.

> **La mue**

Le petit subit sa première mue in-utéro, 3 jours avant la naissance : il perd son lanugo blanc. Chaque année les phoques veaux-marins muent en été pour les observer.

Pour en savoir Plus sur le Phoque gris

Nom scientifique *Halichoerus grypus* (Fabricius, 1791)

Il existe 2 sous-espèces, celle que l'on trouve en France est *Halichoerus grypus grypus*

Noms communs Grey seal (english), Kegelrobbe (deutsch), Grijze zeehond (nederland)

> **La taille**

Les mâles mesurent de 2.5 à 3.0 m et pèsent 200 à 250 kg.

Les femelles mesurent de 1.7 à 2.2 m et pèsent 150 à 200 kg.

A la naissance, le petit mesure 75 cm pour un poids de 14 Kg.

> **Le pelage**

La teinte dominante de leur fourrure est pommelée de gris plus foncé.

La fourrure des mâles ainsi que les tâches qui l'ornent sont d'une teinte plus sombre.

> **L'habitat**

Le Phoque gris affectionne principalement les côtes rocheuses.

> **Le comportement**

Les Phoques gris se rassemblent en grand nombre sur les sites de reproduction où les mâles dominants peuvent contrôler des harems.

> **La reproduction**

Les femelles sont mûres vers l'âge de 4 ans et les mâles vers 6 ans.

Les accouplements s'observent en janvier/février, les mâles s'accouplent avec 5 femelles en moyenne. La période de gestation dure environ 11 mois.

Les naissances ont lieu en décembre/janvier. Les femelles donnent généralement naissance à un petit par an. Les naissances multiples sont extrêmement rares. Les femelles mettent bas sur les côtes rocheuses.

Le petit est entièrement recouvert d'un lanugo blanc qui va le protéger du froid. La lactation dure au maximum 21 jours.

> **La mue**

Le petit subit sa première mue à l'âge de 3 semaines, il perd son lanugo blanc, il ne sait pas encore nager ni se nourrir. Il va à l'eau après sa première mue. Chaque année les phoques gris se regroupent sur des sites de mues en février/mars.

Pour en savoir plus sur les deux espèces

L'espérance de vie

- 25 ans chez les mâles.
- 35 ans chez les femelles.

L'alimentation

- les phoques sont opportunistes ; en baie de Somme ils se nourrissent uniquement de poissons (principalement de poissons plats (flets, carrelets...) et de dragonnets.
- les phoques jeûnent en période de reproduction et se nourrissent peu en période de mue.
- leur formule dentaire : I3/2, C1/1, PC5/5 soit 34 dents.

L'adaptation à la vie aquatique

- corps fusiforme, présence de palmure, colonne vertébrale très mobile.
- nagent par ondulations latérales du corps, se propulsent avec les nageoires postérieures, les nageoires antérieures servent de gouvernail.
- vitesse maximale de nage : 35 km/h
- vitesse courante de nage : 10 km/h
- profondeur maximale de plongée : 220 m
- apnée maximale : 30 minutes, lorsqu'ils dorment sous l'eau.
- apnée courante : 10 minutes, lorsqu'ils se déplacent.
- cycle respiratoire : courte inspiration, courte expiration et longue période de maintien de respiration.
- lors de la plongée, ils continuent d'expirer : l'air résiduel est chassé vers les bronchioles (diminue les échanges gazeux et limite le risque d'embolie).
- pour économiser l'O₂ contenu dans le sang, ils diminuent leur rythme cardiaque passant de 75/120 battements par minute à 6, et ils réduisent l'irrigation sanguine uniquement vers les organes vitaux.

Les organes des sens

- L'ouïe est très développée : le phoque entend mieux dans l'eau que dans l'air.
- La vue est également très développée : le phoque voit mieux dans l'eau que dans l'air. Il peut voir en eau trouble ou obscure.
- L'odorat est très fin : il est utilisé pour repérer les prédateurs mais également pour reconnaître ses petits.
- Le toucher s'effectue grâce aux vibrisses.

Suivi de la reproduction des phoques de la baie de Somme 1992-2012

Le Phoque veau-marin (*Phoca vitulina vitulina*) est le seul phoque à être sédentaire et reproducteur sur la côte picarde.

La première naissance en baie de Somme a été observée en 1988. Mais ce n'est que depuis 1992, que l'on note chaque année plusieurs naissances de Phoques veaux-marins en baie de Somme. Le graphique ci-dessous montre la proportion de naissances recensées par rapport aux effectifs maxima observés.

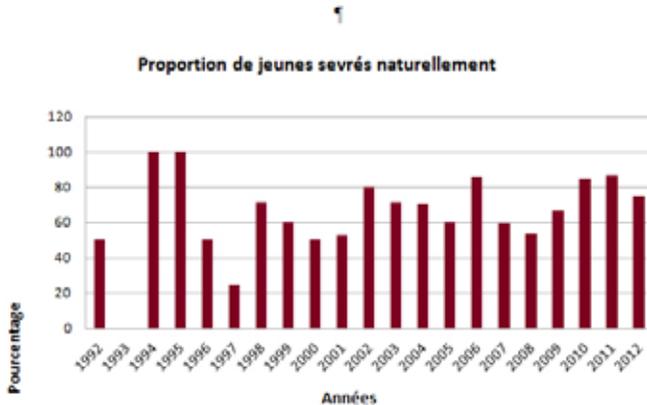
Evolution des naissances de Phoques veaux-marins en baie de Somme



Ainsi on s'aperçoit que le taux de reproduction est variable d'une année sur l'autre avec un maximum en 2001 avec 22,4% et un minimum en 1995 avec 7,4%. La moyenne, sur la période étudiée, s'élève à 13,5% de naissances par an.

Les naissances coïncident avec la période la plus touristique, et les mises à l'eau des groupes de phoques à marée basse dues aux activités humaines ne sont pas rares. Lors de ces mises à l'eau non naturelles, provoquées par l'approche de l'homme, les phoques quittent leurs reposoirs dans la panique et la cohue. Ainsi, les jeunes, ne sachant pas très bien nager, peuvent se retrouver prématurément séparés de leur mère et, s'ils ne la retrouvent pas très vite, sont voués à mourir.

Le graphique ci-dessous présente le devenir des jeunes nés en baie de Somme. On s'aperçoit que la proportion de jeunes sevrés naturellement par leur mère est très variable en fonction des années, allant des extrêmes 0% (en 1993) à 100% (en 1994 et 1995). La moyenne du taux de réussite des naissances sur la période étudiée s'élève à 64,4%.



Les jeunes phoques qui se retrouvent prématurément séparés de leur mère se laissent dériver au gré des courants et finissent pas s'échouer sur une plage. Dans la majorité des cas ils sont retrouvés vivants, sont pris en charge puis transportés dans un centre de sauvegarde de la faune sauvage compétent sur cette espèce. Quelques mois plus tard, ils sont remis en milieu naturel.

Depuis que des naissances sont observées en baie de Somme, des jeunes s'échouent vivants et nécessitent une prise en charge par un centre de soins. Entre 1992 et 2000, les phoques étaient soignés à la zeehondencrèche de Pieterburen (Pays-Bas), aussi plusieurs d'entre eux ont été remis en milieu naturel en mer des Wadden. Entre 2000 et 2005, les phoques ont été soignés au CHENE d'Allouville-Bellefosse ou au Sea Life Center de Blankenberge (Belgique).

Le Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature accueille les phoques échoués vivants depuis 2006. En fonction de l'espèce, du nombre de places au centre... les animaux peuvent être transférés vers d'autres centres.

Depuis 2006, ce sont 67 phoques qui ont été pris en charge par Picardie Nature (66 Phoques veaux-marins et 1 Phoques gris). 3 d'entre eux ont reçu les premiers soins dans notre structure et ont été transportés vers un autre centre dès le lendemain (1 Phoque gris en 2011 et 2 Phoques veaux-marins en 2012). 6 autres ont passé toute la période de soins intensive à Picardie Nature et ont été accueillis en phase de bassin extérieur dans un centre proche (2006 et 2010).

Le graphique ci-dessous représente le devenir des 67 phoques échoués vivants depuis 2006 et accueillis au Centre de Sauvegarde de la Faune Sauvage de Picardie Nature.

Devenir des 67 phoques entrés au CSFS Picardie Nature depuis 2006

